



## SYNDICAT CGT DE L'HÔPITAL DE MOZE

B.P.4

07320 SAINT-AGREVE

Tél. : 06.74.47.66.40

E-mail : [cgtmoze@aim.com](mailto:cgtmoze@aim.com)

Site : [www.cgtmoze.e-monsite.com](http://www.cgtmoze.e-monsite.com)



### Compte-rendu **FEHAP** de la commission paritaire CCN 51 du 07 janvier 2014

Etaient présentes pour les organisations syndicales : la CFDT, la CFE – CGC et la CFTC.

#### « Reconstruction du socle conventionnel »

Les travaux de « reconstruction du socle conventionnel » se sont poursuivis sur les points suivants (déroulement de carrière à l'ancienneté et technicité des cadres) qui avaient fait l'objet d'échanges nourris en décembre sur la base des propositions portées par les organisations syndicales.

La FEHAP a fait des contre-propositions susceptibles d'aboutir à une convergence de vue entre l'ensemble des négociateurs.

Les discussions se sont également poursuivies sur les règles de promotion et l'indemnité différentielle de remplacement.

La FEHAP et les organisations syndicales ont convenu d'aborder ces deux thèmes ultérieurement.

La FEHAP, suite à des demandes relatives aux bas salaires, a proposé d'intégrer un dispositif permettant d'exprimer le salaire minimum conventionnel en euros sur une base plus élevée que le niveau du SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Un texte va être adressé aux organisations syndicales afin que leurs instances fédérales qui se réunissent courant janvier puissent se positionner.

La volonté des partenaires sociaux est que le texte puisse être signé lors de la prochaine réunion sous réserve d'ajustements mineurs.

#### Complémentaire santé

Conformément à la décision du Conseil d'administration, un actuaire est intervenu devant les membres de la commission afin de présenter les aspects techniques liés à la négociation de la complémentaire santé.

**La prochaine commission paritaire aura lieu le 04 février 2014.**